



Appel à projet

«Goûts et couleurs d'ici»

L'Apag-W souhaite soutenir les activités pédagogiques à destination des écoles wallonnes qui visent à sensibiliser les élèves à l'agriculture locale et à la consommation de produits locaux dans une alimentation durable.

Les projets attendus pourront proposer, en établissement scolaire, des ateliers, des animations, des activités ludiques, etc visant à rencontrer l'objectif repris au point 2: Favoriser chez les élèves 5 pas vers une alimentation plus durable.

Il est entendu que l'ensemble des filières agricoles wallonnes peut être abordé dans le projet. Ainsi, la production de lait, de fromages, de céréales, de pain, d'œufs, de fruits et légumes, de pommes de terre, l'élevage bovin, caprin, ovin, porcin, l'aviculture, l'apiculture ou encore la viticulture ou l'orge brassicole et la brasserie ne sont que tant d'exemples de thèmes possibles.

1. Pourquoi?

Goûts et couleurs d'ici, c'est un concept destiné à sensibiliser le monde scolaire au monde agricole pour :

- Recréer du lien entre les élèves - futurs consommateurs - et notre agriculture.
- Appréhender le chemin de la terre à l'assiette.
- Découvrir les saveurs et atouts d'une alimentation locale.

2. Quel objectif?

Favoriser chez les élèves 5 pas vers une alimentation plus durable:

- Local: pour privilégier les produits de chez nous (origine wallonne) sans long trajet ni grande empreinte écologique.
- Frais & de saison: pour prendre soin de soi, de la planète et de son portefeuille.
- Circuit-court: pour faire connaissance avec les producteurs et artisans voisins et les soutenir.
- Moins mais mieux: pour éviter le gaspillage et goûter la qualité.
- Fait-maison: pour savoir ce qu'on mange, avoir plus de goût, de plaisir et de découvertes.

3. Pour qui?

- Les asbl compétentes en matière d'animation et sensibilisation à l'alimentation durable ;
 - Les Fermes pédagogiques de Wallonie reconnue par la Région wallonne
- ⇒ qui sont en mesure d'organiser des animations au sein des écoles maternelles, primaires, secondaires, les CEFA, les hautes écoles ou encore universités situées en Wallonie.

4. Budget disponible?

Le subside sera accordé, pour un montant maximum de 6.000€ par bénéficiaire, pour un projet/programme d'activités-animations décliné dans une ou plusieurs implantations scolaires situées en région wallonne.

Le budget global disponible pour l'action est de 50.000€. Attention, sous réserve du budget disponible et du nombre de projets retenus le montant maximum allouable par bénéficiaire peut être revu à la baisse.

Dans la répartition du budget global entre les différents projets retenus, l'Apaq-W veillera à avoir une couverture équilibrée du territoire wallon.

Le bénéficiaire explique clairement comment le subside qui sera octroyé dans le cadre de cet appel à projet s'intègre dans le financement de ses activités pour éviter les risques de double subventionnement.

5. Quelle est la période couverte par le subside?

- Les activités devront se dérouler entre le 19 avril et le 10 décembre 2021 pour le présent appel à projet.
- Les demandes d'intervention pour des activités durant l'année 2022 ne sont pas recevables. Sous réserve de la reconduite de l'action et des disponibilités budgétaires, elles pourraient faire l'objet d'un appel à projet ultérieur.

6. Quand et comment répondre?

Etape 1 : Soumission du projet pour validation/acceptation de l'inscription

- La demande d'inscription via [le formulaire en ligne](#) doit nous parvenir **au plus tard pour le 19 février 2021.**
- La **décision d'acceptation** du projet pédagogique sera communiquée pour **le 26 février 2021.**
⇒ **C'est l'étape de sélection des projets.**

Etape 2: Soumission du budget pour décision d'octroi du subside

- La **préparation de l'impact budgétaire** du projet en complétant le tableau modèle fourni par l'Apaq-W (inscriptions des écoles, enregistrement des classes, nombres d'élèves participants) doit nous parvenir par mail au plus tard **le 19 mars 2021.**
- La décision d'octroi du subside et du montant accordé sera communiquée au plus tard pour **le 26 mars 2021.**
⇒ **C'est l'étape de l'attribution des budgets.**

Etape 3: Préparation des animations

- La préparation des animations sera possible du 29 mars au 16 avril 2021.

Etape 4: Réalisation des animations

- Les animations pourront se dérouler **du 19 avril au 10 décembre 2021.**

⇒ Vous recevrez une communication propre à chaque étape selon le calendrier établi.

7. Quels seront les critères à rencontrer?

Critères de recevabilité

- Les activités/animations se déroulent entre le 19/04/2021 et le 10/12/2021.
- Le type d'activité proposé dure au minimum 1h30. Celle-ci doit se dérouler en établissement scolaire.
- Le projet est à destination d'établissements scolaires situés en région wallonne.
- Le type d'activité proposé doit aller au-delà d'une simple dégustation de produits locaux et démontrer que cela permet aux élèves d'appréhender l'importance du secteur agricole wallon dans la mise en place d'une alimentation plus durable.

Dans sa présentation de budget, le bénéficiaire appliquera les règles suivantes:

- Un montant de maximum 2€/élève/implantation pour l'achat de produits agro-alimentaires locaux tels qu'indiqués dans [le Guide d'achat](#). Le calcul du montant total est fait sur base du nombre d'élèves inscrits dans les classes participantes.
- Un forfait maximum de 150€ TVAC/animation. Le calcul du montant total sera calculé sur le temps de l'animation et les frais tels que frais de déplacement, photocopies, préparation de matériel didactique.
- Un montant maximum de 800€ TVAC par implantation est accordé. Le forfait global du projet est fixé à maximum 6.000€ TVAC par bénéficiaire de l'appel à projet (asbl et Fermes pédagogiques de Wallonie).

Critères d'évaluation

Le projet sera évalué sur base de la description rendue dans le formulaire d'inscription.

- L'(les) activité(s) proposée(s) dans le cadre du projet met(tent) en évidence et favorise(nt) les 5 pas vers une alimentation plus durable.

⇒ On évalue, ici, le contenu abordé.

Critères	Indicateurs	Points
Local	L'activité aborde la production locale. Ce qui est produit en Wallonie ou non et l'intérêt de privilégier les produits avec moins de distances entre la production et le consommateur.	5 points
Frais et de saison	L'activité aborde la saisonnalité des produits et l'intérêt pour le consommateur de manger des produits frais.	5 points
Circuit court	L'activité met en évidence le rôle du producteur et la possibilité de faire des achats avec le moins d'intermédiaires possible.	5 points
Moins mais mieux	L'activité aborde la répartition des aliments dans une assiette équilibrée, le non gaspillage ou encore les quantités recommandées.	3 points
Fait-maison	L'activité met en évidence les bienfaits d'une cuisine faite « maison » avec des produits achetés localement.	3 points
Total contenu		21 points

- L'(les) activité(s) proposée(s) dans le cadre du projet s'inscri(ven)t dans une dynamique de pédagogie active et selon un canevas prédéfini.

⇒ On évalue, ici, la méthodologie pédagogique employée dans la description du contenu de l'activité.

Critères	Indicateurs	Points
Déroulement de l'intro	L'intro est motivante et donne du sens à la mise en place de l'activité.	3 points
Déroulement de l'activité	L'activité est pédagogique, ludique et participative. Elle permet aux élèves d'être acteurs de leur apprentissage.	8 points
Déroulement de la conclusion	La conclusion offre la possibilité aux élèves de réutiliser les éléments abordés dans la vie quotidienne.	3 points
Éventuelles autres activités complémentaires ou suivi de l'animation	Le projet est prévu en plusieurs activités ou phases. Il rentre dans une dynamique plus large que la seule animation prévue.	3 points
Adaptation au public cible	L'activité est adaptée au public cible, elle permet des variantes en fonction des tranches d'âge.	2 points
Total pédagogie		19 points

- Le projet est mené par un candidat/acteur compétent en animation à propos de l'alimentation durable.

⇒ On évalue, ici, l'expertise du bénéficiaire.

Critères	Indicateurs	Points
Expérience en animation avec les élèves de différents âges	Le panel de publics cibles différents auquel s'est déjà adressé le candidat (enseignement maternel, primaire, secondaire, supérieur, universitaire, CEFA,...).	5 points
Expérience en animation à propos de l'alimentation durable	Le panel de projets concernant l'alimentation durable déjà mené et les thématiques abordées.	5 points
Total expertise		10 points

Total maximal des points attribuables à un projet: **50 points**

Les projets sont jugés inadéquats si le total de leurs points attribués est inférieur à **30 points**.

8. Quand et comment rendre la déclaration de créance pour être remboursé?

La déclaration de créance finale relative au projet doit être renvoyée à l'Apaq-W, pour **le 17 décembre 2021** au plus tard (de préférence par mail). En accord avec l'Apaq-W, il est possible de rentrer des déclarations de créance intermédiaires.

- ⇒ Pour l'envoi par email: compta@apaqw.be. Veiller à ce que la taille des documents envoyés par email n'excède pas 6 Mo.
- ⇒ Pour l'envoi par courrier: Apaq-W, Service comptabilité, avenue Comte de Smet de Nayer 14, 5000 Namur.
- La déclaration de créance doit reprendre le montant des achats en produits agroalimentaires locaux et le forfait par animation/implantation et être accompagnée de toutes les preuves des dépenses acquittées (factures et preuves de paiement, ou tickets d'achats).
- Le numéro de référence attribué au projet doit figurer sur tous les documents et dans toutes les communications.
- La déclaration de créance doit clairement mentionner la date d'enregistrement en ligne du rapport d'activité (voir point suivant).

Une fois la déclaration vérifiée, l'Apaq-W procède au remboursement.

9. Quand et comment rendre le rapport d'activité?

Chaque bénéficiaire se verra attribué un formulaire d'évaluation en ligne à transmettre aux écoles. Chaque école devra remplir ce formulaire. L'ensemble des formulaires d'évaluation doit être remis pour **le 17 décembre** au plus tard ou en concordance avec les déclarations de créance intermédiaires.

De plus, un rapport d'activité succinct sera rendu par le bénéficiaire pour **le 17 décembre** afin d'identifier les pistes d'amélioration de son action et de Goûts et couleurs d'ici.

10. Des questions?

goutsetcouleurs@apaqw.be - 081/33.17.00

